

Nombre de promu-es par corps, part des femmes, barème, âge moyen :

	Nbre de promouvables	Nbre de promu-es	Nbre de femmes promues	Barème dernier-e promu-e	Age moyen des promu-es
Agrégé-es	239	61	33 (54%)	165	50 ans
Certifié-es	825	191	129 (67,5%)	155	48,5 ans
CPE	53	12	7 (58%)	165	51,1 ans
PsyEN	31	7	7 (100%)	165	51,2 ans
PLP	216	49	25 (51%)	155	51,8 ans
PEPS	97	22	12 (54,5%)	165	48,8 ans

Répartition des promu-es par avis et par échelon :

Agrégé-es						
<i>Echelon au 31/08/2024</i>	Excellent	Très satisfaisant	Satisfaisant	A consolider	Total Promu-es	Total Promouvables
9	0	0	0	0	0	61
10	17	23	0	0	40	146
11	2	2	17	0	21	32
Total général	19	25	17	0	61	239

Certifié-es						
<i>Echelon au 31/08/2024</i>	Excellent	Très satisfaisant	Satisfaisant	A consolider	Total Promu-es	Total Promouvables
9	0	0	0	0	0	251
10	52	99	15	0	166	549
11	0	0	22	3	25	25
Total général	52	99	37	3	191	825

CPE						
<i>Echelon au 31/08/2024</i>	Excellent	Très satisfaisant	Satisfaisant	A consolider	Total Promu-es	Total Promouvables
9	0	0	0	0	0	13
10	3	5	0	0	8	36
11	0	0	4	0	4	4
Total général	3	5	4	0	12	53

PsyEN						
<i>Echelon au 31/08/2024</i>	Excellent	Très satisfaisant	Satisfaisant	A consolider	Total Promu-es	Total Promouvables
9	0	0	0	0	0	6
10	3	2	0	0	5	22
11	0	0	2	0	2	3
Total général	3	2	2	0	7	31

Les données transmises par le rectorat nous confirment que **le passage à la hors-classe se fait de plus en plus tôt**. La grande majorité des collègues au 11^{ème} échelon de la classe normale sont promu-es. **Chez les certifié-es et les CPE, tou-ttes les promouvables au 11^{ème} échelon ont été promu-es lors de cette campagne**. Les collègues au 10^{ème} échelon de la classe normale sont désormais les plus nombreux-ses parmi les promu-es.

Ces évolutions sont à mettre au profit de la mise en œuvre du PPCR en 2017, mais également de l'importante mobilisation des personnels dans le cadre du mouvement social contre la réforme des retraites de 2023.

Le SNES et les syndicats de la FSU, en particulier, ont imposé à force de ténacité l'**augmentation du ratio de promotion à la hors-classe** : la proportion de collègues promouvables promu-es est passée de 18 % avant 2024 à 22 % en 2024, et atteindra 23 % en 2025. **Ce ratio de promotions devrait encore réduire le temps d'attente pour le passage à la hors-classe.**

La loi de transformation de la fonction publique (TFP) a supprimé les CAPA de promotions. **Le SNES-FSU continue d'exiger son abrogation et le retour du paritarisme pour des opérations de carrières transparentes.**

L'avis du SNES-FSU

La hors-classe est l'exemple du succès de la lutte syndicale opiniâtre, alliant revendication et action des élu.es du SNES-FSU dans les CAP.

Née de la revalorisation de 1989, la hors-classe, initialement prévue pour 15 % des effectifs, est devenue un débouché de carrière de masse, représentant aujourd'hui près du tiers de chaque corps. La revendication historique et constante du SNES-FSU d'un accès à la hors-classe pour toutes et tous avant la fin de carrière a désormais abouti. Est ainsi établi, dans le cadre de l'accord PPCR, le principe selon lequel la carrière de toutes et tous les professeur.es, CPE et PsyEN a « désormais vocation à se dérouler sur au moins deux grades », c'est-à-dire à atteindre le dernier échelon de la hors-classe avant le départ en retraite. **Le SNES-FSU revendique une carrière pouvant être parcourue sans obstacle de grade. Comme pour la hors-classe, il est possible de faire de la classe exceptionnelle un débouché de carrière pour tous.**

Hors-Classe 2024 : résultats, reclassement, barème et analyses

Lire notre article : <https://clermont.snes.edu/Hors-Classe-2024-resultats-reclassement-et-analyses.html>



Le SNES, pour agir ensemble